

SALLES

V.C. C.R.	Appellation	Désignation du point d'origine Des principaux lieux traversés Au repère du point d'extrémité	Longueur
--------------	-------------	--	----------

A CARACTERE DE CHEMIN :

VC 2	De Lacaussade à Salles	De la limite commune de Montagnac sur Lède, À la RD 276 (PR 3,685) près lieu-dit Canteloube.	1 411
VC 3	De Rauillac	De la RD 276 (PR 1,948) près lieu-dit Bardou, À la limite commune de Cuzorn lieu-dit Rauillac.	4 374
VC 6	De Cayzac	De la VC 101 lieu-dit Tustal, À la RD 276 (PR 3,593) lieu-dit Cayzac.	2 100
VC 101	De Salles à Tustal	De la RD 276 (PR 0,227), À la VC 6 lieu-dit Tustal.	1 256
VC 201	De Vauris	De la limite commune de Condezaygues, À la VC 3 lieu-dit Lestancou.	3 378
VC 202	De la Fontaine	De la RD 150 (PR 8,980) bourg de Salles, À la limite commune de Montagnac sur Lède lieu-dit La Goujatte.	1 865
CR	De Marmié	De la limite commune de Montagnac près lieu-dit Marmié, À la VC 6 près lieu-dit les Bouges.	1 118
CR	De Grunddel	De la RD 150 près lieu-dit Pouchou, À la limite commune de Gavaudun (VC 4).	2 247
CR	De Laborderie	De la VC 3, À la VC 201.	1 070

**TOTAL VOIE A CARACTERE
DE CHEMIN : 18 819**

A CARACTERE DE RUE :

Rue de l'Eglise	De la RD 150 à la RD 276 face entrée de l'église.	55
Rue de la Salle des Fêtes	De la RD 150 à la VC 202 passe devant la salle des fêtes	190

**TOTAL VOIE A CARACTERE
DE RUE : 245**

A CARACTERE DE PLACE PUBLIQUE :

Place Centrale	Devant école.	650
----------------	---------------	------------

**TOTAL VOIE A CARACTERE
DE PLACE PUBLIQUE: 650m²**

Récapitulatif commune de SALLES :

Longueur voirie 16 450

précédemment retenue :
Voirie retenue avec nouveaux
critères : 19 064
Places publiques : 650m²